

Rôle des femmes dans le développement de la pêche

Shirley Steele¹

Source : Communication présentée lors de 23^e Conférence technique régionale sur les pêches de la Commission du Pacifique Sud (Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 5-9 août 1991).

Dans le Pacifique Sud, les femmes ont toujours joué un rôle clé au sein des communautés de pêcheurs. Pourtant ce n'est que depuis une dizaine d'années que l'on réfléchit à leur participation au développement du secteur. La présente communication propose un traitement synthétique des éléments suivants : 1) analyse de la signification du rôle de la femme dans le développement, et plus particulièrement dans le secteur de la pêche ; 2) rappel de certaines des erreurs commises dans la promotion du rôle des femmes dans le développement ; et 3) examen d'un certain nombre de concepts incontournables pour la mise en œuvre d'un programme de développement intégré visant à améliorer la qualité de vie des femmes pratiquant la pêche.

Avant de me pencher sur le concept du développement, je souhaite préciser que, bien qu'étant une nouvelle venue dans le secteur de la pêche, j'ai déjà travaillé sur la problématique de la participation de la femme au développement, tant au Canada qu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Après avoir consacré une bonne partie de mes trois premiers mois à la CPS à l'étude de la littérature scientifique relative au rôle de la femme dans le secteur de la pêche, j'en conclus que bon nombre des problèmes à résoudre à cet égard s'apparentent à ceux qui continuent à être associés à la promotion du rôle de la femme dans le développement de manière générale. Je souhaiterais également ajouter que je n'ai pas la prétention d'aborder, au cours de mon intervention, la totalité des problématiques pertinentes, le sujet étant d'une extrême complexité et méritant mûre réflexion. En revanche, ce que j'attends de cet atelier, c'est qu'il permette d'ouvrir un dialogue et d'encourager l'adoption d'une nouvelle approche de la problématique du rôle des femmes dans le développement de la pêche.

Le développement

S'il y a pour moi une évidence, confirmée par mon analyse bibliographique, c'est que, par le passé, on a sous-évalué et insuffisamment soutenu le rôle des femmes dans l'économie : le plus souvent, on ne les a pas considérées comme des partenaires potentielles dans le développement, et on a fait peu de cas de leurs besoins et de leurs intérêts en tant qu'êtres humains. Quand on sait que près de 50 % de la population des pays en développement est constituée de femmes, il faut bien reconnaître que la moitié de la population dans ces pays n'exploite pas pleinement son potentiel, à titre individuel ou en tant que participant actif à la vie économique.

C'est pour remédier à ce déséquilibre constaté sur l'ensemble de la planète qu'a été élaboré le concept du rôle de la femme dans le développement. Si chaque pays et chaque organisation s'est doté de sa propre définition du concept, on peut cependant avancer sans risque qu'il s'agit globalement de permettre aux femmes de participer, sur un pied d'égalité avec les hommes, à la vie sociale, économique et politique. Plus spécifiquement, mais toujours dans la même logique, la FAO estime que l'objectif fondamental est d'assurer l'égalité participation des femmes et de leur permettre, d'une part, de s'investir de manière productive et autonome dans l'amélioration de leur qualité de vie, de leur santé nutritionnelle et de celles de leur famille, et, d'autre part, d'exploiter pleinement leur potentiel, aussi bien en tant qu'êtres humains qu'en tant que membres de leur famille et de leur environnement (Raque and Tietae, 1988).

Aujourd'hui donc, quand je parle de renforcer le rôle des femmes dans le développement du secteur halieutique, je fais référence à la démarche structurée qui, à terme, permettra aux femmes de devenir des partenaires à part entière et des participantes productives et autonomes au sein de leur communauté de pêcheurs.

Je pense utile de rappeler qu'égalité ne vaut pas identité. J'entends souvent dire que l'égalité des sexes est chose impossible, compte tenu des différences existant entre les femmes et les hommes. Je reconnais bien volontiers que les femmes et les hommes sont différents et jouent sans doute des rôles distincts dans le domaine de la pêche, mais cela ne signifie pas pour autant qu'hommes et femmes ne soient pas égaux. Les principes d'égalité ou d'équité tiennent compte des différences entre les êtres humains, reconnaissant ainsi que les hommes sont différents des femmes, ou que les Australiens sont différents des Canadiens, sans pour autant attribuer une valeur supérieure à l'un ou l'autre de ces groupes. De ce fait, quand je parle d'égalité pour les femmes dans le développement de la pêche, je ne veux pas dire qu'il faut nécessairement que les femmes soient traitées de la même manière que les hommes, mais qu'on leur attribue à elles, ainsi qu'au rôle qu'elles jouent, la même valeur qu'aux hommes et à leurs fonctions. Quand il y a égalité entre deux partenaires, cela signifie qu'aucun des deux n'est supérieur ou plus important que l'autre, même si chacun joue un rôle différent au sein de la famille ou de la collectivité.

¹ Chargée de programme (promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches), CPS (1991).

Les erreurs du passé

Ces dernières années, de nombreuses études ont été réalisées pour évaluer les progrès accomplis, depuis l'Année internationale de la femme, dans l'amélioration de la condition des femmes, en particulier dans les zones rurales. Le bilan est loin d'être glorieux. En réalité, de l'avis général, le monde en développement est jonché de projets avortés (Mathie and Cox, 1987).

Les discussions que j'ai pu avoir avec différents interlocuteurs depuis mon arrivée à la CPS m'amènent à penser qu'il existe, au sein de Commission et des pays membres, une volonté sincère de mener des projets destinés à promouvoir le rôle de la femme dans le développement du secteur de la pêche. Si l'on peut se réjouir de cet intérêt grandissant, il est fondamental de ne pas reproduire les erreurs commises par le passé dans la mise en œuvre de ce type de projets. En tirant les enseignements nécessaires, on mettra les échecs du passé au service de la réussite des projets futurs.

Exemples d'erreurs commises

- A. Le concept du travail de la femme et l'absence de reconnaissance du rôle des femmes dans la collectivité.

Le travail qu'elles accomplissent étant le plus souvent non rémunéré et non reconnu en tant que tel, les femmes souffrent d'une absence de reconnaissance de leur statut et il en résulte une confusion sur l'identité des membres véritablement productifs de la famille. Chaque société a sa manière d'attribuer une valeur aux individus, mais trop souvent cette valeur dépend de l'argent gagné. Les femmes n'étant traditionnellement pas rémunérées pour leur travail, leur rôle est souvent perçu comme mineur et non productif.

On doit donc commencer par reconnaître la réalité du travail accompli par les femmes. De fait, ces dernières travaillent généralement plus longtemps que les hommes, en effectuant une « double journée », puisqu'elles sont chargées de produire et de préparer les aliments, et de veiller aux autres besoins fondamentaux de leur famille et de leur communauté : approvisionnement en eau, en combustibles, logement, santé, garde des enfants et autres tâches ménagères. D'après les statistiques internationales, les femmes accomplissent les deux tiers du travail réalisé dans le monde, alors qu'elles ne perçoivent qu'un dixième des revenus produits (Mathie and Cox, 1987). Toutefois, étant donné que l'essentiel de leur travail concerne leur famille et qu'elles ne perçoivent pas de salaire, la société ne qualifie pas de « travail » cette contribution fondamentale des femmes et ne lui attribue donc aucune valeur.

Si l'on veut que le développement bénéficie à la société dans son ensemble, il faut davantage œuvrer à la reconnaissance et à la prise de conscience du travail des femmes dans les zones rurales, et à l'importance de cette contribution.

- B. Une autre erreur fréquemment commise consiste à monter ou à élaborer en vase clos des programmes

destinés aux femmes. Il faut remédier à deux dimensions de ce problème.

En premier lieu, les hommes ne doivent pas être exclus des projets de développement s'adressant aux femmes, et les femmes ne doivent pas travailler isolément. Quand elles ne bénéficient pas du soutien des hommes, les femmes ont souvent des difficultés à progresser. C'est pourquoi il est très important que les maris, les pères et les frères comprennent toute la valeur des projets entrepris par les femmes. Il est indéniable qu'en encourageant les hommes à soutenir les femmes, plutôt qu'en les aliénant, on aidera les femmes à atteindre leurs objectifs et à devenir plus productives.

Selon moi, on peut dire sans se tromper que, dans le Pacifique Sud, les rapports de force sont dominés par les hommes. Il en ressort que si l'on ne les intègre pas dans les solutions aux problèmes concernant les femmes, les chances de réussite sont très limitées. Les hommes doivent prendre conscience des préoccupations et des besoins des femmes, et comprendre ce qu'elles cherchent à réaliser (dans les pays où la tradition n'encourage pas les femmes à prendre la parole, il appartiendra aux dirigeants masculins et aux chargés de la planification de permettre aux femmes de formuler leurs préoccupations et leurs besoins). Il faut donner aux hommes la possibilité de participer aux projets de développement en faveur des femmes : je ne veux pas dire par là que les hommes doivent décider des politiques et des programmes à mener, mais que s'ils ne sont pas pris en compte et exclus, les femmes ne pourront espérer bénéficier de leur soutien.

Au Canada, j'estime que l'une des principales erreurs commises par le mouvement féministe au début de son action a été d'exclure les hommes. En conséquence, on a vu apparaître dans l'ensemble du pays des groupes de femmes à la conscience aiguë, qui réalisaient qu'elles n'avaient pas eu les mêmes chances que leurs homologues masculins et qu'on les avait confinées dans des rôles traditionnels, ce qu'elles ne pouvaient plus accepter. Or, les hommes qui détenaient le pouvoir au Canada, au sein des pouvoirs publics, de la banque ou du monde des affaires, ont été largement exclus de ce réveil civique : en conséquence, lorsque les femmes ont voulu faire le choix de leur destin, la société en général (essentiellement contrôlée par les hommes) s'est montrée peu réceptive à leur préoccupations et à leurs intérêts. Je suis personnellement convaincue que ce manque de réceptivité résultait avant tout d'un déficit de compréhension et de connaissance. À quoi venait s'ajouter l'absence de structures permettant d'intégrer ces femmes libérées, qui voulaient se faire une place dans le monde du travail rémunéré.

Ce n'est qu'au cours des dix dernières années que l'on a pu constater de véritables progrès en matière d'égalité des sexes au Canada, ce qui s'explique en grande partie par l'intégration attendue des hommes dans le processus de développement et l'élargissement des campagnes de sensibilisation

à l'ensemble de la société, afin que chacun sache que les femmes peuvent être des partenaires à part entière dans la vie économique, politique et sociale.

L'autre erreur associée à une approche cloisonnée du développement a été de croire qu'en offrant aux femmes des possibilités de formation ou des débouchés économiques, on améliorerait leur qualité de vie. L'expérience a montré que ce n'est pas forcément le cas.

Comme je l'ai déjà indiqué, en milieu rural, nombre de femmes doivent déjà assumer une double journée de travail. En leur proposant des séances de formation ou des débouchés rémunérateurs, on court le risque d'alourdir leur charge de travail, au lieu de les aider à mener des vies plus productives. Malheureusement pour les femmes, le développement se traduit souvent, non par une réduction, mais par une augmentation de leurs obligations. Toute stratégie de développement doit donc inclure une réflexion sur les moyens d'alléger leur charge de travail, afin qu'elles aient plus de temps à consacrer à leurs familles et à des activités rémunératrices. Les responsables de la planification doivent commencer par concevoir des services de formation et de soutien permettant de réduire les obligations des femmes, afin de leur donner suffisamment de temps pour acquérir les compétences et les ressources qui déboucheront sur des bénéfices économiques.

Ainsi, pour assurer la viabilité économique d'une activité de transformation du poisson, il ne suffit pas de former des femmes aux techniques de conservation et de transformation. Il peut s'avérer également nécessaire de dispenser des formations ou de leur apporter un soutien dans d'autres domaines : garde des enfants, assainissement, approvisionnement en eau et en carburant, services bancaires, gestion et amélioration des méthodes de préparation des aliments.

- C. Une troisième erreur constatée dans les projets de développement consiste à ne pas tenir compte de l'incidence, sur les femmes et sur la vie de la collectivité, des programmes de développement placés sous le contrôle des hommes. L'expérience a montré que les projets de développement de grande envergure, la mécanisation et les progrès technologiques pensés pour les hommes peuvent avoir des répercussions négatives sur la vie des femmes. Il faut donc veiller à réduire au maximum l'impact néfaste des programmes et des activités de développement.

Dans *New directions for women in non-formal education*, Mathie et Cox (1987) présentent une série d'exemples démontrant que la position des femmes s'est retrouvée affaiblie avec le progrès technologique.

Dans le district de Vaimo de la province du Sepik occidental, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, on a constaté que l'introduction de bateaux hors-bord et de filets en nylon avait débouché sur une

augmentation des revenus des hommes. Le revers de la médaille, c'est que les hommes étaient souvent éloignés du foyer et de leurs responsabilités familiales, laissant donc aux femmes une charge de travail alourdie. On a également constaté que seule une part infime des revenus supplémentaires revenait directement aux familles.

S'il importe de prendre des mesures visant à soutenir et à encourager le progrès et à améliorer les débouchés économiques pour les hommes comme pour les femmes, il faut, ce faisant, tenir compte de leur impact sur les femmes. De même qu'il est fondamental de faire participer les hommes aux actions ciblant les femmes, l'inverse est tout aussi important : les femmes doivent être incluses dans les activités de développement s'adressant en premier lieu aux hommes. Souvent c'est uniquement en parlant aux femmes d'un village que l'intervenant extérieur sera en mesure de déterminer la véritable nature des besoins et des problèmes qui s'y posent.

Bien d'autres erreurs ont été commises, mais faute de temps, je n'ai évoqué que celles que je considère comme étant les plus importantes.

Alors, que doit-on faire ?

Pour remédier aux déséquilibres et aux injustices subis jusqu'ici par les femmes, et pour garantir la participation effective des femmes au développement du secteur de la pêche, il est essentiel que toute intervention visant au développement de la pêche repose sur trois principes fondamentaux : sensibilité, intégration et soutien. C'est ce que, dans un souci mnémotechnique, j'appelle la conception SIS.

- A. **Sensibilité.** Les responsables de la planification des projets et le personnel de terrain doivent être sensibles aux structures et aux méthodes de travail locales, aux us et coutumes, ainsi qu'aux structures socioéconomiques existantes, et notamment aux rôles dévolus aux femmes. Ils doivent s'efforcer de comprendre et d'appréhender avec empathie les besoins réels et perçus des populations concernées par le projet. Ils doivent permettre aux femmes de participer au processus de prise de décision, la sensibilité ne pouvant être au rendez-vous si l'on ne tient pas compte de leur point de vue.
- B. **Intégration.** Les activités de développement s'adressant aux femmes ne doivent pas être planifiées ou abordées de manière cloisonnée, mais doivent être intégrées aux stratégies de développement régional ou aux orientations définies par les autorités locales.

Quand ils sont conçus sans tenir compte du contexte global, les programmes de développement s'adressant aux femmes contribuent souvent à les marginaliser encore davantage par rapport à la vie économique générale. Les activités menées peuvent être particulières aux femmes, mais doivent participer de l'économie conventionnelle. Je prendrai l'exemple du poste que j'occupe et du programme dont je relève : bien qu'il concerne spécifiquement les femmes, il a été intégré au sein du département des pêches et est considéré (du

moins je l'espère) comme étant tout aussi important que les projets ciblant en priorité les hommes. Bien que j'estime essentielle la présence d'une spécialiste de la condition féminine au sein du programme des pêches, afin de permettre une bonne prise en compte des préoccupations et des besoins des femmes, notre objectif final doit être de parvenir à une intégration complète des activités de développement, ce qui rendra mon poste superfluo. Ceci ne pourra cependant se produire que lorsque les femmes jouiront d'une égalité véritable au sein de la société.

- C. *Soutien*. Les femmes doivent bénéficier d'un soutien structurel, technique et financier dans le cadre de leurs activités familiales, économiques et sociales. Cela signifie concrètement qu'il est sans doute nécessaire de les aider à subvenir aux besoins du quotidien pour leur permettre de mieux gérer leur temps. Cela peut aussi se traduire par l'introduction de nouvelles technologies leur permettant de renforcer l'efficacité de leurs activités, sans pour autant les remplacer totalement. Dans d'autres cas, il s'agira de fournir les équipements et la formation nécessaires pour mettre la modernité au service de la promotion de la femme.

Ce soutien peut se traduire de diverses façons :

- a. travaux de recherche visant à améliorer les technologies en rapport avec la transformation du poisson ou avec d'autres activités réalisées par les femmes en dehors du secteur de la pêche
- b. offre de services bancaires et de crédits
- c. services de vulgarisation et de formation
- d. amélioration des installations permettant d'alléger les tâches ménagères (collecte d'eau et de combustibles, par exemple)
- e. amélioration de l'assainissement, de l'habitat et des installations médicales
- f. garderies
- g. introduction de méthodes améliorées de préparation et de cuisson des aliments
- h. garantie que les femmes bénéficient des mêmes droits que les hommes en matière de propriété foncière ou autre.

Quand on envisage le montage d'un projet générateur de revenus pour (et avec) les femmes d'un village, il faut commencer par examiner les facteurs déterminants pour la réussite de l'aventure : garde des enfants, assainissement, approvisionnement en eau, etc. Pendant la phase de planification, plutôt que de se contenter de consulter les conseillers halieutiques, il faut également faire intervenir les conseillers en développement rural, les agents des services de promotion de la jeunesse et éventuellement les professionnels de santé. Ce faisant, on montera un projet totalement intégré, prenant en compte l'ensemble des facteurs susceptibles de contribuer à sa réussite ou à son échec.

Conclusion

Pour conclure mon propos, je voudrais évoquer l'article de Penelope Schoeffel intitulé *Women in the Fisheries of the South Pacific* (1985).

Dans cet article, Penelope Schoeffel montre que les services des pêches des pays du Pacifique Sud sont avant tout axés sur le développement de la pêche commerciale et industrielle, impliquant la formation des hommes pour en faire des pêcheurs professionnels à plein temps, ou des travailleurs qualifiés sur des navires de pêche industrielle privés ou publics. Elle ajoute que, compte tenu de priorités économiques nationales plus pressantes, on ne tient que très peu compte de la place de la pêche vivrière de type artisanal, pratiquée à temps partiel dans la plupart des communautés de pêcheurs du Pacifique Sud. Or, les femmes tiennent un rôle prépondérant dans cette pêche, tout comme dans la vente du poisson sur les marchés locaux : on a donc tendance à négliger ou à sous-estimer leur contribution.

L'auteur conclut que, dans le Pacifique Sud, le principal frein au renforcement de la participation des femmes dans le secteur de la pêche réside dans le mode de développement choisi. Tout en comprenant les motivations des pays de la région, elle estime nécessaire d'adopter une politique de développement des pêches plus équilibrée, où davantage de moyens humains, financiers et techniques seraient consacrés à l'amélioration de l'efficacité et de la productivité des activités de vente du poisson et de pêche professionnelle pratiquées par les femmes à temps partiel et à petite échelle.

En conséquence, pour compléter mon analyse sur les conditions à réunir pour garantir la réussite d'un projet de développement, j'ajouterai qu'il faut se pencher sur les politiques et stratégies publiques et analyser leur incidence sur la qualité de la vie des femmes. Ce n'est donc pas uniquement sur le plan local qu'il faut appliquer les principes de sensibilité, d'intégration et de soutien, mais également à l'échelon gouvernemental.

Comme l'explique Penelope Schoeffel dans son article, on peut comprendre que les pays de la région se soient lancés dans des projets commerciaux de grande envergure, puisque la croissance économique est essentielle pour le développement et la stabilité de tout pays. Il n'est donc pas raisonnable d'exiger des gouvernements qu'ils mettent un coup d'arrêt à tous les grands projets de pêche commerciale et industrielle, qu'il faut continuer à encourager. Cependant ces projets doivent être planifiés avec soin, afin de veiller à ce qu'une partie de la population ne soit pas avantagée au détriment d'une autre. Si ces projets ont des effets délétères sur un groupe, il est de la responsabilité des pouvoirs publics d'y intégrer des actions correctives pour contrecarrer ces déséquilibres potentiels.

Vous tous ici présents avez un rôle important à jouer, notamment en mettant en évidence et en modifiant les politiques publiques susceptibles d'avoir des répercussions négatives sur certaines parties de la population dans le Pacifique Sud. Même si les pouvoirs publics ne cherchent pas délibérément à opérer des discriminations contre les femmes, on ne peut plus continuer à fermer les yeux sur les conséquences négatives de certaines

initiatives économiques. Il faut envisager la mise en place, à l'échelon national, de programmes et de politiques propres à contrecarrer certaines conséquences négatives des changements socioéconomiques. Tout comme il appartient aux hommes d'aider les femmes et aux femmes de soutenir les hommes, il incombe aux pouvoirs publics d'appuyer les initiatives de terrain et de répondre aux préoccupations qui s'y expriment. Faute d'un tel soutien, les projets locaux ne sauraient s'inscrire dans la durée.

Comme je l'ai indiqué en introduction, la question de la place des femmes dans le développement de la pêche est extrêmement complexe et ne saurait trouver de solution facile et rapide. Je me suis contentée d'aborder très rapidement certaines des problématiques et des actions pouvant être menées pour accompagner les femmes dans les communautés de pêcheurs. Ce qui compte maintenant, c'est de réaliser qu'il est possible de mettre en œuvre des actions permettant de renforcer l'autonomie des femmes et d'en faire de véritables partenaires dans le développement. M'inspirant de la célèbre citation de John F. Kennedy « Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour votre pays », je conclurai par ces mots : « Ne demandez pas ce que les femmes peuvent faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour les femmes ».

Bibliographie

- Raque F. and Tietae U. 1988. Women in fishing communities. Guidelines. A special target group of development projects. FAO, Rome, Italy.
- Mathie A. and Cox E. 1987. New directions for women in non-formal education. Office of Home Affairs, Papua New Guinea
- Schoeffel P. 1985. Women in the fisheries of the South Pacific. In: Women in development in the South Pacific: Barriers and opportunities. Development Studies Centre, Australian National University Canberra, Australia.